Copie d'examen Philo L1,

Par **Liisa**, le **10/06/2014** à **14:34**

Bonjour à tous,

Je suis en L1 et je viens de recevoir mes résultats du second semestre, et notamment celui de philo. J'ai eu 0,25... ce qui est très peu.

Et voici ma copie ci-dessous :

http://img4.hostingpics.net/pics/759459IMG3130.jpg

http://img4.hostingpics.net/pics/633776IMG3131.jpg

Désolé pour les fautes..et les tournures de phrases qui sont parfois mauvaises..

Pensez-vous que cela mérite un 0,25 ? Dois-je demander à ce que ma copie soit recorrigée ?

Merci pour votre avis !

Par **Jay68360**, le **10/06/2014** à **19:01**

Bonsoir,

Quelle était votre problématique ? Quel était votre plan ?

Ce sont les premières questions à se poser pour comprendre une note comme celle-ci, si votre problématique ne s'inscrit pas dans le sujet, votre plan ne s'y inscrit pas non plus, et il aurait été ainsi difficile à votre professeur, ou chargé de travaux dirigés, de vous mettre une note convenable.

Assistez d'abord à la correction, pour comprendre ce qui était attendu, si après cela vous être toujours dubitative, vous pourrez demander des explications au correcteur.

Par **Themis333**, le **10/06/2014** à **21:44**

Nous ne pouvons voir que la première page de votre travail mais déjà beaucoup de choses m'interpellent. Premièrement vous passez trop de temps à définir les termes d'Etat et de République alors que le sujet est beaucoup plus vaste "Etat et République, citoyenneté et personnalité juridique, du général à l'universel". Il était opportun de s'attacher à trouver un lien entre ces différentes notions, trouver une problématique. Or vous semblez traiter séparément chacune de ces notions.

Ensuite, certaines de vos phrases n'ont pas de sens dans le contexte actuel, "il existe dans chaque Etat des non-citoyens qui de ce fait ne disposent pas de la personnalité juridique". On parlait de non-citoyen vers l'an 500 avant J-C à Athènes, ce terme n'est absolument plus d'actualité. On ne peut plus parler à l'heure actuelle de non-citoyen qui existeraient "dans chaque Etat" comme vous le dites ! Vous ne situez pas les choses dans leur contexte, passant sans transition de termes contemporains à des termes qui ne sont plus utilisés.

Cordialement.

Par **gregor2**, le **10/06/2014** à **23:36**

Bonjour,

pour commencer je ne savais pas qu'il y avait philosophie du droit dans certaines fac,
je ne connais donc pas le programme ni les exigences du professeur.

mais il est vrai que 0,25 est une note rare à voir.

Bravo pour avoir posté votre copie nous allons pouvoir en parler un peu (ne vous inquiétez pas pour les bêtises qu'elle pourrait contenir on a tous fait des erreurs personne ne sera méchant ;)).

Je vais essayer de vous donner mon avis sur ce qu'il y a de positif et de négatif, mais je rappelle que je ne connais ni le programme, ni la matière ni les exigences du prof.
(autant me taire presque :p)

premières remarques qui sautent aux yeux :

* 1 page recto-verso (même moins) est très court
* il n'y a pas de plan
il faut toujours une structure avec introduction / mini plan (même non apparent) même dans les matières mineures.
Si c'est une dissertation il faut même qu'il soit apparent (c'est indispensable). **De quel type d'exercice s'agissait-il ?**

les deux points suivants sont moins importants mais :
* il y a beaucoup de ratures, d'effaceur et d'insertions, dès la première ligne
* vous utilisez deux couleurs (bon là je chipote mais normalement c'est tout en bleu ou tout en

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

noir mais pas de rouge) (ps: ce dernier point n'est pas important)

ensuite je vais lire et mettre au fur et à mesure ce que je pense :

* "l'État français est un État de droit" oui (peut être pouvons nous définir les termes, contrairement à Themis je ne vois pas les définitions d'État et de République, ni de citoyenneté ni de personnalité juridique).

* "un endroit ou les hommes se jugent grâce à des tribunaux" cette phrase est très très maladroite, déjà un État n'est pas un "endroit" (sauf dans sa composante territoriale), (je ne citerai pas Hegel de peur de me tromper mais il a beaucoup écrit sur ce sujet, d'ailleurs le devoir manque globalement de sources peut être). Ensuite j'aurais plutôt dit que "les hommes sont jugés", certes ils le sont par d'autres hommes mais investis de cette mission, et eux même justiciables en tant qu'hommes ... ensuite "grâce aux juridictions" est bien peu précis pour un étudiant (les professeurs aiment un minimum de précision et de technicité).

*"un endroit auquel ils ne peuvent échapper (!!!?) car une société animale émane de notre société (?!!!!)"
je suis totalement perdu, (je passe sur "auquel" utilisé au lieu de "**duquel**") je pense qu'une phrase comme ça devrait être expliquée (j'en vois à peine le sens, mais peut être que c'est moi). Dit comme ça elle est fausse (au moins la première partie, la seconde étant trop obscure).

attention au mot "car" qui crée une relation de dépendance entre vos deux phrases.

* "cette société humaine couvre tout le monde dans l'État, et c'est en appartenant à celle ci que chaque individu acquiert une citoyenneté et une personnalité juridique"
vous semblez dire que seuls les citoyens ont la personnalité juridique, alors que n'importe quel étranger à la personnalité juridique en France, encore heureux :p

* "De plus l'État peut prendre différentes formes telles que la dictature, la démocratie etc ... et la République"

alors là ... (désolé :p) déjà le "etc" est bien mal venu, merci pour Hérodote, Aristote, Platon, Paulibe, Montesquieu et j'en passe :p (tous ayant construit des typologies des différents régimes politiques)
et surtout vous semblez dire que la république est une forme d'État qui s'oppose à celle de démocratie ... (je n'ai jamais vu "république" dans les différentes typologies").

* les phrases pourraient tomber plus juste, par exemple "... par Léon Duguit, et selon lui" pourrait être mieux exprimé "... par Léon Duguit, selon lequel "

ensuite Duguit est un juriste de la fin du XIXe siècle, le principe de la République lui est BIEN antérieur .
(au lycée en physique certains élèves écrivaient de la même façon que Newton avait inventé la gravité ... ce qui est bien entendu faux il en a juste proposé un modèle).

*** "cette république définit les sujets de droit, les citoyens autrement dit"**
Une nouvelle fois vous confondez citoyen et sujet de droit, ce qui est une erreur gravissime. Les non citoyens sont des sujets de droit, tout humain est sujet de droit. Tout le reste est objet de droit.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

(on retrouve cette dichotomie dans le Code civil).

Je poste ce message pour qu'il ne se perde pas par une fausse manœuvre (ça m'est arrivé de devoir tout ré-écrire). La suite arrive donc.

Par **gregor2**, le **11/06/2014** à **00:03**

* Je ne sais pas ce que sont des biens généraux et universels donc je ne parlerai pas de ce passage, mais la phrase "la république est un ensemble de règles qui permettent de reconnaitre les biens publics généraux et universels auprès de leur destinataires dans la parité l'égalité et le respect" me semble peu précise. Surtout je ne vois pas ce que l'égalité la parité et le respect ont a voir là dedans ...

* "car a partir du moment ou un individu intègre l'Etat, il devient citoyen et disposera d'une personnalité juridique"

troisième fois que vous répétez cette très grosse erreur, (je sais bien que ce n'est pas voulu, c'est juste que quand le prof lis trois fois ça il va s'énerver, ça prouve également que vous répétez tout le temps la même chose)

* "... lui accordant des prérogatives de droit commun et privés" vous opposez droit commun et privé ?

* L'avant dernière phrase sonne plus comme une banalité que comme la conclusion d'une démonstration solide

* * * * * * * *

Je suis désolé d'annoncer ces mauvaises nouvelles, si j'ai écrit des bêtises on me corrigera. 0,25 est très très peu mais je pense que vous n'aurez jamais la moyenne avec ce devoir. Ceci dit bravo de venir ici, je sais que ça fait mal de lire la liste froide des défauts mais ça vous permet de cerner le problème.

En résumé il n'y a pas de structure à votre devoir, aucun terme n'est définit, il y a peu de sources, il y a une confusion entre les notions (on ne comprend pas la différence entre démocratie et République, vous mettez un signe égal entre citoyenneté et personnalité juridique), votre devoir manque de précision (vous parlez et reparlez de la même chose) et il contient trop de banalités. D'un point de vue philosophique il ne contient pas grand chose.

Mes conseils pour le futur sont les suivants : (je n'annonce jamais de mauvaise nouvelle sans proposer des solutions :p)
- essayez de faire des phrases qui tombent bien.Lorsque vous croisez une phrase dont la structure vous plaît retenez là. Dans ce devoir elles sont souvent mal construites. Pareil pour les mots de liaison (connecteurs logiques), essayez de mieux les utiliser.
- n'écrivez que des choses justes. ce point est très important. Un professeur disait "si vous ne

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

savez rien n'écrivez rien, au moins ça montre que vous avez compris la question" [smile4] (dur le gars)
Si on doute, on écarte.

- le prof attendait ceci : définition des termes puis "mise en tension", c'est à dire les confronter (en restant dans le cadre de la matière dans laquelle vous êtes).

votre dernière phrase "apparait donc ici une relation de cause a effet entre les notions" aurait presque du être la première, vous n'avez pas vraiment montré ces liens, encore moins les problématiques ou les questions intéressantes qui en sortent.

Si vous avez des questions on y répondra, je suis sûr que d'autres compléteront ou corrigeront ce que j'ai dit.

Vous avez des rattrapages dans cette matière ?

et bienvenue sur le forum ;)

Par **Liisa**, le **11/06/2014** à **20:17**

Bonsoir,

Merci d'avoir pris le temps de me répondre... Toutes vos remarques sont enrichissantes.

Concernant l'épreuve, c'est une petite épreuve coefficient 2 et nous ne devions pas faire plus d'une page et demi...

Je me rends bien compte que ma copie ne mérite pas la moyenne, mais de la à me mettre 0,25....

Dans tout les cas merci encore, c'est vraiment gentil de votre part :).

Par **gregor2**, le **11/06/2014** à **21:49**

Oui le prof ne vous a pas loupé c'est certain :p

après voilà comment j'interprète les notes en droit (encore une fois on pourra me contredire je ne suis pas prof)

8 : l'élève a des connaissances solides mais il est passé à coté de quelque chose d'important, il a commis une confusion pardonnable, ou il est partiellement hors sujet (plus proche du 8) tout en ayant des bonnes bases ou tout en ayant confronté les notions d'une manière pertinente.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

6 : l'élève à quelques bases de méthode, il a tenté de confronter les idées mais avec des confusions, la structure est brouillonne voir hors sujet, mais des éléments on pu plaire au correcteur.

malheureusement ce que je vois dans la copie c'est pas de structure (comme c'est une petite matière il ne fallait pas qu'elle soit apparente mais il en fallait une quand même), quelques confusions majeures (citoyen/sujet de droit), pas de méthodologie (vous ne commencez pas par situer le sujet et expliquer les termes), et surtout il n'y a aucun dynamisme - et je ne vois pas beaucoup de 'philosophie'. En la lisant je n'ai pas l'impression d'avoir appris quelque chose.

Il faut savoir que les profs veulent souvent mettre des "bonnes" notes, si vous sortez les codes qu'ils veulent voir ils vont mettre les points. Il faut vous poser la question "que veut lire le prof".

Je pense que si le prof a mis en dessous de 5 c'est a cause de l'expression très maladroite par moments. Le sujet n'est pas si facile même s'il parait "bateau". Définir et articuler tout ça est très délicat ...

Après vous pouvez contester la note, je ne défend pas que vous mérites forcément 0,25 bien sûr mais je pense qu'on ne vous donnera pas plus de 5. (d'autres pourrons avoir un point de vue différent).

Je ne suis pas un professeur ni un génie du verbe et du droit bien entendu ne voyez surtout pas ça comme un affront.

après on pourra proposer des copies plus structurées si certains ont le temps (en même temps confronter autant de notions et y remettre de l'ordre n'est pas simple).

Ce qui est dur c'est ça : c'est toujours tirer un sujet vers le haut en essayant de dépasser la simple description.

D'ailleurs tout devoir doit comporter une part de description/définition qui doit être exécutée parfaitement, claire directe et concise et une part de confrontation/dépassement du sujet (avec une mini problématique et une certaine "dynamique"). Cette dernière partie est souvent plus libre.

Après c'est ma conception des choses, dans les matières mineures j'ai toujours fait comme ça.

(mais je n'ai jamais eu philo)

[citation]c'est une petite épreuve coefficient 2 [/citation]
heureusement :p

Souvenez vous ce mot d'ordre qui doit guider vos copies : "qu'est ce que le prof veut voir pour

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

mettre 20 ?"

Je conseille fortement la lecture **d'annales corrigées**. On y apprend BEAUCOUP de choses quant au langage attendu.

Surtout que vous vous exprimez très bien, c'est juste sur la copie que vous avez dû paniquer.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés